

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU VENDREDI 12 DECEMBRE 2025**

AFFAIRE N° 39-20251212

**RAPPORT ANNUEL DES MANDATAIRES DE LA CASUD, MEMBRES DU
CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA SPL SUDEC AU TITRE DE
L'EXERCICE 2024**

L'an deux mille vingt-cinq, le douze du mois de décembre à neuf heures et vingt-cinq minutes, en application des articles L.2121-7, L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle polyvalente Zac Paul Badré, sise au Tampon, à l'angle des rues du Danemark et du Général Ailleret à la Châtoire, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, également convoqués le 28 novembre 2025, sous la présidence de Monsieur HOARAU Jacquet (de l'affaire n° 01-20251212 à l'affaire n° 42-20251212) et de celle de Madame COURTOIS Vanessa, 3^e Vice-Présidente (de l'affaire n° 43-20251212 à l'affaire n° 46-20251212).

NOTA :

Nombre de conseillers
en exercice : 48

Présents : 37

Absents représentés : 10

Absents : 01

ETAIENT PRESENTS

- Commune du Tampon -

HOARAU Jacquet, THIEN AH KOON Patrice (de l'affaire n° 01 à l'affaire n° 34-20251212), GASTRIN Albert, TURPIN Catherine, MAUNIER Daniel, ROBERT Evelyne (de l'affaire n° 01 à l'affaire n° 33-20251212), THERINCOURT Jean-Pierre, BLARD Régine (de l'affaire n° 01 à l'affaire n° 39-20251212), DIJOUX-RIVIERE Mimose, DOMITILE Noëline, FONTAINE Véronique, GENCE Jack, GONTHIER Charles Emile, LEBON Jean Richard, MONDON Laurence, ROMANO Augustine, TECHER Doris.

BASSIRE Nathalie, BENARD Monique, FONTAINE Gilles, SOUBAYA Josian.

- Commune de Saint-Joseph -

HUET Henri Claude, JAVELLE Blanche Reine, MUSSARD Harry, FULBERT-GERARD Gilberte, HOAREAU Sylvain, HUET Marie-Josée, LEBON David, LEICHNIG Stéphanie, LEJOYEUX Marie Andrée, COURTOIS Lucette, MUSSARD Rose Andrée, VIENNE Axel.

GUEZELLO Alin, LEBON Louis Jeannot.

- Commune de l'Entre-Deux -

VALY Bachil, GROSSET-PARIS Isabelle.

- Commune de Saint-Philippe -

RIVIERE Olivier, COURTOIS Vanessa.

ETAIENT REPRESENTES (PROCURATION)**- Commune du Tampon -**

PAYET TURPIN Francemay représentée par GASTRIN Albert, PICARDO Bernard représenté par MAUNIER Daniel, FONTAINE Henri représenté par DIJOUX RIVIERE Mimose, ROBERT Evelyne représentée par TECHER Doris (de l'affaire n° 34 à l'affaire n° 46-20251212), THIEN AH KON Patrice représenté par HOARAU Jacquet (de l'affaire n° 35 à l'affaire n° 46-20251212), BLARD Régine représentée par DOMITILE Noëline (de l'affaire n° 40 à l'affaire n° 46-20251212).

- Commune de Saint-Joseph -

LEBRETON Patrick représenté par HUET Henri Claude, HUET Mathieu représenté par LEICHNIG Stéphanie, K/BIDI Emeline représentée par MUSSARD Harry, LANDRY Christian représenté par David LEBON.

BENARD Clairette Fabienne représentée par LEBON Louis Jeannot.

ETAIENT ABSENTS**- Commune de l'Entre-Deux -**

LAFOSSE Camille.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, conformément aux règles de quorum, le Président ouvre la séance. En application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination d'un ou de plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. A l'unanimité, Madame DOMITILE Noëline a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

AFFAIRE N° 39-20251212

RAPPORT ANNUEL DES MANDATAIRES DE LA CASUD, MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA SPL SUDEC AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

Le Président rappelle qu'en application de l'article L1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans sa rédaction entrée en vigueur au 1^{er} août 2022, le Conseil communautaire se prononce une fois par an, après un débat, sur le rapport écrit, qui lui est soumis par ses représentants au Conseil d'administration ou au Conseil de surveillance des Sociétés d'économie mixte (SEM) dont la collectivité est actionnaire, ainsi que des Sociétés publiques locales (SPL).

En effet, la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (dite loi 3DS) est venue modifier ledit article L1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales en ajoutant des informations à communiquer dans le cadre de ce rapport écrit.

En exécution de ce texte, le Conseil communautaire doit donc examiner le rapport des représentants de la CASUD siégeant au Conseil de Surveillance de SUDEC durant l'exercice 2024 ; lequel rapport doit désormais *comporter des informations générales sur la société, notamment sur les modifications des statuts, des informations financières, le cas échéant consolidées, ainsi que des éléments de rémunération et les avantages en nature de leurs représentants et des mandataires sociaux.*

Ce rapport est mis à la disposition du public sur le site internet de la CASUD et est également consultable sur demande en version papier au siège de la CASUD.

Vu l'article 1524-5 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'aux termes de l'article L1524-5 du CGCT, modifié par la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (dite loi 3DS) « *Les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent, après un débat, sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance. Ce rapport, dont le contenu est précisé par décret, comporte des informations générales sur la société, notamment sur les modifications des statuts, des informations financières, le cas échéant consolidées, ainsi que des éléments de rémunération et les avantages en nature de leurs représentants et des mandataires sociaux* »,

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le rapport annuel des mandataires de la SPL SUDEC pour l'exercice 2024,

- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

Après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés (02 voix contre : Mme BASSIRE Nathalie et M. FONTAINE Gilles ; ainsi que 16 abstentions : M. HUET Henri Claude, Mme JAVELLE Blanche Reine, M. MUSSARD Harry, Mme FULBERT-GERARD Gilberte, M. HOAREAU Sylvain, Mme HUET Marie-Josée, M. LEBON David, Mme LEICHNIG Stéphanie, Mme LEJOYEUX Marie Andrée, Mme COURTOIS Lucette, Mme MUSSARD Rose Andrée, M. VIENNE Axel, M. LEBRETON Patrick représenté par HUET Henri Claude, M. HUET Mathieu représenté par LEICHNIG Stéphanie, Mme K/BIDI Emeline représentée par MUSSARD Harry, M. LANDRY Christian représenté par David LEBON),

- approuve le rapport annuel des mandataires de la SPL SUDEC pour l'exercice 2024,
- autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Abstention : 16

Contre : 02

Pour : 29

POUR EXTRAIT CONFORME,
La Secrétaire de séance,



Noëline DOMITILE

Le Président de la CASUD,



Jacquet HOARAU



Date de mise en ligne sur le site Internet de la CASUD : 31/12/2025

RAPPORT DES MANDATAIRES 2024

1) Carte d'identité de la société

1.1 Présentation générale

La SPL SUDEC, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Saint-Pierre de la Réunion le 6 mars 2019 sous le numéro SIREN 848 132 932, a été constituée entre la Communauté d'Agglomération du Sud (CASUD) et le Syndicat Mixte de Traitement des Déchets de la région Sud-Ouest (ILEVA).

Détenue à 80 % par la communauté d'agglomération du Sud (CASUD) et 20 % par le syndicat mixte de traitement des déchets des microrégions Sud et Ouest de La Réunion (ILEVA), l'objet social de la société recouvre les compétences de collecte et de traitement des déchets et plus précisément les services d'exploitation, les fournitures et études pour la prévention, le réemploi, la pré-collecte, la collecte, le transport au moyen de véhicules de tout tonnage, la valorisation et le traitement des déchets.

La SPL SUDEC est administrée par un directoire et un conseil de surveillance.

1.2 Etat des relations entre la collectivité actionnaire et la société

Liste des marchés « in house » attribués à la SPL SUDEC par la CASUD

- Collecte en porte à porte des déchets ménagers, des recyclables, des encombrants, des déchets végétaux et des DEEE sur les communes du Tampon et de l'Entre Deux
- Collecte en porte à porte des déchets ménagers, des recyclables, des encombrants, des déchets végétaux et des DEEE sur les communes de Saint-Joseph et Saint-Philippe
- Gestion des déchetteries sur le territoire de la CASUD
- Collecte en points d'apport volontaire du verre et des emballages ménagers recyclables sur le territoire de la CASUD

1) Composition du directoire au 31 décembre 2024

Christophe ENGUEHARD : Président du directoire
Alain VAVELIN : membre du directoire (et directeur technique)
Maurice HOARAU : membre du directoire (représentant de la CASUD)
Jean Alain BELON : membre du directoire (représentant d'ILEVA)

2) Composition du conseil de surveillance au 31 décembre 2024

Charles Emile GONTHIER : Président du conseil de surveillance (représentant de la CASUD)
Isabelle GROSSET-PARIS : 1ère vice-présidente (représentant de la CASUD)
Jacquet Paul HOARAU : 2e vice-président (représentant de la CASUD)
Axel VIENNE : membre du conseil de surveillance (représentant de la CASUD)
Vanessa COURTOIS : membre du conseil de surveillance (représentant de la CASUD)
Simone ROUVRAIS : membre du conseil de surveillance (représentant d'ILEVA)
Augustin Charles Armand MOUNIATA : membre du conseil de surveillance (représentant d'ILEVA)

3) Historique

La société publique locale SUDEC a vocation à s'intégrer parmi les acteurs de la gestion des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la microrégion Sud de La Réunion.

À l'initiative de la CASUD, la SPL SUDEC a pour vocation la reprise d'activités jusque-là exercées par ses actionnaires, en régie ou sous forme de marchés publics.

La SPL SUDEC démarre son activité en janvier 2020 par les marchés suivants :

- Mise à dispositions et enlèvement de déchets métalliques et gravats jusqu'au lieu de traitement, sur le territoire de la CASUD
- Collecte et évacuation de bornes à verres et bornes à papiers sur le territoire de la CASUD
- Enlèvement et valorisation de véhicules hors d'usage sur le territoire de la CASUD
- Gestion des déchetteries sur le territoire de la CASUD

En juin 2020, la SPL SUDEC étend son activité à la gestion de la plateforme de broyage des déchets végétaux de la Plaine des Cafres pour le compte d'ILEVA.

En janvier 2021, la CASUD attribue le marché de « Collecte en porte à porte des déchets ménagers, des recyclables, des encombrants, des déchets végétaux et des DEEE sur les communes du Tampon et de l'Entre Deux » à la SPL SUDEC.

En juillet 2024, la CASUD attribue le marché de « Collecte en porte à porte des déchets ménagers, des recyclables, des encombrants, des déchets végétaux et des DEEE sur les communes de Saint-Joseph et de Saint-Philippe » à la SPL SUDEC

En novembre 2024, la SPL SUDEC étend son activité à la gestion de la plateforme de broyage des déchets végétaux de la Ravine des Grègues pour le compte d'ILEVA.

4) Projets 2025-2027

- Déplacement du site d'exploitation du Tampon
- Déplacement du site d'exploitation de Saint-Joseph

- Mise en place d'un quai de regroupement pour la collecte du Tampon et de l'Entre Deux
- Mise en place d'un quai de regroupement pour la collecte de Saint Joseph/Saint Philippe
- Mise en place de compacteurs en déchetterie fin 2025
- Mise en place de bennes compactrices pour les points de collecte avancés

5) Sites d'exploitation 2024

- Siège social : 16 rue des Grands Kiosques, Plaine des Cafres (97418)
- Site d'exploitation du Tampon : 30 Chemin des Lanternes, le Tampon (97430) : Site servant de dépôt pour les camions, de plateforme de déchargement et d'atelier pour la maintenance des camions,
- Site d'exploitation de Saint-Joseph : 12 rue Jean COCTEAU, Saint-Joseph (97480) : Site servant de dépôt pour les camions, de plateforme de déchargement et d'atelier pour la maintenance des camions,
- Plate-forme de traitement des déchets végétaux de Saint-Joseph : rue Station Transit, Saint-Joseph (97480)
- **Déchetteries :**
 - 120 rue Roland HOAREAU, Plaine des Cafres (97418)
 - 18 rue République, Le Tampon (97430)
 - 49 rue Montaigne, Le Tampon (97430)
 - 29 rue Station Transit, Saint-Joseph (97480)
Rue du commandeur, Bois Court – Plaine des Cafres, LE Tampon (97430) ; Point Apport Volontaire Autonome (PAVA)

6) Modifications des statuts et actionnariat

- Assemblée générale extraordinaire du 13 juin 2024 : augmentation du capital d'un million d'euro (1 000 000€) avec une répartition de l'actionnariat qui reste identique.

7) Etat des participations de la SPL SUDEC :

La société ne détient aucune filiale ni participation au 31 décembre 2024. Aucune prise ou cession de participation ou de contrôle n'est intervenue au cours de l'exercice 2024.

8) Modalité d'exercice du contrôle analogue : en annexe le règlement intérieur du conseil de surveillance sur les modalités du contrôle analogue.

Le directoire, le conseil de surveillance et le comité technique et d'engagement se sont réunis comme suit :

DIRECTOIRE

lundi 11 mars 2024
lundi 13 mai 2024
lundi 9 septembre 2024
jeudi 26 décembre 2024

CONSEIL DE SURVEILLANCE

vendredi 29 mars 2024
jeudi 13 juin 2024
jeudi 19 septembre 2024
vendredi 27 décembre 2024

COMITE TECHNIQUE ET D'ENGAGEMENT

lundi 11 mars 2024
mardi 21 mai 2024
lundi 9 septembre 2024
jeudi 26 décembre 2024

Quant à la commission d'appel d'offres, elle s'est réunie comme suit :

CAO

lundi 25 mars 2024
jeudi 31 octobre 2024
lundi 2 décembre 2024

9) Conventions conclues entre la SPL SUDEC et ses actionnaires (hors contrat in house) :

Mise à disposition de personnel par ILEVA pour la gestion de la plateforme de traitement de déchets végétaux : 237 638.60€ (charge de l'exercice 2024)

Mise à disposition de personnel par CASUD pour la gestion des déchetteries : 225 576.05 € (charge de l'exercice 2024)

Mise à disposition de camions par CASUD : 0 € (inclus dans le coût du marché in house PAP Tampon Entre Deux)

Mise à disposition d'engins par ILEVA : 0 € (inclus dans le coût du marché in house gestion du centre de traitement des déchets végétaux de la Plaine des Cafres)

10) Rémunération accordée aux représentants des collectivités :

Représentant de la CASUD au directoire : 7 596€ brut en 2024

Représentant d'ILEVA au directoire : 7 596€ brut en 2024

Représentant de la CASUD au conseil de surveillance : 3633.33€ brut en 2024

11) Activités de la société en 2024 :

L'activité a été soutenue sur l'exercice 2024 dans la mesure où nous avons :

- Préparé le renouvellement du contrat IN HOUSE relatif à la collecte en PAP pour les communes du Tampon et de l'Entre-Deux qui a nécessité des ressources internes importantes. Ce contrat a débuté les 1^{er} janvier 2025 et un plan d'investissement de renouvellement du parc de véhicules associés est prévu jusqu'à 2029.
- Préparé et Renouvelé les marchés relatifs à la gestion des 5 déchetteries (haut et bas de quais)
- Préparé et renouvelé le marché des bornes d'apports volontaires (papier et verre)
- Préparé et renouvelé le marché relatif à la gestion des plates formes de déchets végétaux de la Plaine des Cafres et de Saint-Joseph.
- Démarré le marché en PAP à compter du 1^{er} juillet 2024 le marché en PAP des communes de St Joseph et St Philippe

Dans le cadre des différents renouvellements de marchés IN HOUSE, nous avons été accompagnés par le cabinet DV2E qui a une expertise dans le domaine de la gestion des déchets et des risques associés.

Avec ce plan de renouvellement important de nos principaux marchés, nous pouvons affirmer que nous avons une bonne stabilité sur le chiffre d'affaires de la SPL SUDEC sur les 6 années qui viennent.

Sur l'année 2024, le chiffre d'affaires tient compte de la clause d'indexation des différents marchés IN HOUSE et représente la somme de **11 651 778 €**. La répartition du chiffre d'affaires par marché au 31/12/2024 est la suivante :

Marchés CASUD :

Collecte en porte à porte des déchets ménagers, des recyclables, des encombrants, des déchets végétaux et des DEEE sur les communes du Tampon et de l'Entre Deux : **6 757 206€ HT**

- Collecte en porte à porte des déchets ménagers, des recyclables, des encombrants, des déchets végétaux et des DEEE sur les communes de Saint-Joseph et Saint-Philippe : **1 898 003€ HT**
- Gestion des déchetteries sur le territoire de la CASUD : **1 224 381€ HT**
- Collecte en points d'apport volontaire du verre et des emballages ménagers recyclables sur le territoire de la CASUD : **521 579€ HT**

Marchés ILEVA :

- Gestion des installations de traitement des déchets végétaux de la Plaine des Cafres et de la Ravine des Grègues : **1 250 609€ HT**

12) Situation financière au 31/12/2024 :



BILAN ACTIF

SA SPL SUDEC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro				Valeurs au 31/12/24	Valeurs au 31/12/23
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes		
ACTIF					
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	2 959	2 959			
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	34 156	27 569	6 587	13 767	
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel et outillages industriels	935 823	374 670	561 153	420 632	
Autres immobilisations corporelles	1 831 629	447 291	1 384 338	467 033	
Immobilisations corporelles en cours	181 813		181 813	28 550	
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	32 911		32 911	6 300	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	3 019 291	852 489	2 166 803	936 283	
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres approvisionnements	161 981	19 000	142 980	140 223	
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	45 556		45 556	16 534	
Créances					
Clients (3)	1 454 452		1 454 452	751 708	
Clients douteux, litigieux (3)					
Clients Factures à établir (3)	59 843		59 843		
Personnel et comptes rattachés (3)	300		300	600	
Créances fiscales et sociales (3)	2 758 200		2 758 200	423 509	
Fournisseurs débiteurs	7 781		7 781		
Débiteurs divers (3)	5 479		5 479	5 479	
Capital souscrit - appelé non versé	227 650		227 650		
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	429 096		429 096	936 537	
Charges constatées d'avance (3)	1 257 856		1 257 856	10 170	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 408 193	19 000	6 389 193	2 284 759	
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Écart de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	9 427 484	871 489	8 555 995	3 221 042	

(1) Dont droit au bail
 (2) Dont à moins d'un an (brut)
 (3) Dont à plus d'un an (brut)



BILAN PASSIF

SA SPL SUDEC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

PASSIF	Valeurs au 31/12/24	Valeurs au 31/12/23
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 1 072 350)	1 300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	30 000	30 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	588 266	276 048
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 748 840	312 218
SITUATION NETTE	3 667 106	918 266
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 667 106	918 266
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	26 297	26 297
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS	26 297	26 297
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 714 412	114 436
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	1 595 910	1 061 742
Fournisseurs, factures non parvenues	775 129	605 081
Dettes fiscales et sociales	703 593	495 219
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	73 547	
TOTAL DETTES	4 862 592	2 276 479
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	8 555 995	3 221 042

(1) Dont à plus d'un an
 (1) Dont à moins d'un an
 (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
 (3) Dont emprunts participatifs



COMpte DE RÉSULTAT

SA SPL SUDEC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	11 651 778	100	9 519 655	100	2 132 123	22
Montant net du chiffre d'affaires	11 651 778	100	9 519 655	100	2 132 123	22
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	4 000		7 000		-3 000	-43
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	18 805				18 805	
Autres produits	8 158		46 940		-38 783	-83
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	11 682 741	100	9 573 595	101	2 109 145	22
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 177 901	10	961 123	10	216 778	23
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	5 916 425	51	4 532 681	48	1 383 744	31
Impôts, taxes et versements assimilés	68 409	1	51 311	1	17 098	33
Salaires et traitements	3 956 998	34	3 037 272	32	919 726	30
Charges sociales	689 541	6	497 017	5	192 524	39
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amort.	395 632	3	245 280	3	150 352	61
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	19 000		18 805		195	1
Dotations aux provisions						
Autres charges	17 835		11 845		5 991	51
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	12 241 742	105	9 355 335	98	2 886 407	31
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-559 001	-5	218 261	2	-777 262	-356
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMpte DE RÉSULTAT

SA SPL SUDEC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation	(3)					
Autres valeurs mob. créances d'actif immo.	(3)					
Autres intérêts et produits assimilés	(3)					
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées	(4)		32 330		7 603	
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	32 330		7 603		24 726	325
RÉSULTAT FINANCIER	-32 330		-7 603		-24 726	-325
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-591 331	-5	210 657	2	-801 988	-381
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	2 390 030	21	130 967	1	2 259 064	
Sur opérations en capital	213 301	2	186 070	2	27 231	15
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges			11 748		-11 748	-100
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 603 332	22	328 785	3	2 274 547	692
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	57 640		37 051		20 589	56
Sur opérations en capital	205 521	2	178 185	2	27 336	15
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	263 161	2	215 236	2	47 925	22
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 340 171	20	113 549	1	2 226 622	
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices			11 988		-11 988	-100
TOTAL DES PRODUITS	14 286 072	123	9 902 380	104	4 383 692	44
TOTAL DES CHARGES	12 537 232	108	9 590 162	101	2 947 070	31
Bénéfice ou Perte	1 748 840	15	312 218	3	1 436 622	460

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

13) Observations du conseil de surveillance sur le rapport de gestion 2024 et les comptes annuels 2024 établis par le directoire - Approbation des comptes par l'assemblée générale

Lors de la séance du conseil de surveillance du 31 mars 2025, les comptes annuels ainsi que le rapport de gestion relatifs à l'exercice 2024 ont été présentés par le directoire aux membres du conseil de surveillance. Le conseil de surveillance estime que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

L'assemblée générale réunie le 5 juin 2025 a approuvé les comptes annuels de 2024.
Le résultat bénéficiaire de l'exercice, s'élevant à 1 748 840 euros est affecté en report nouveau.

14) Principaux risques et incertitudes (financiers, juridiques, techniques, conjoncturels)

Néant

15) Contrôles éventuels dont la société a fait l'objet au cours de l'exercice

Néant

Fait au Tampon, le 5 novembre 2025